

APERÇU DU MODE OPERATOIRE DE LA e-PRÉSELECTION DE LA NOUVELLE PSP CÔTE D'IVOIRE POUR LA SOUMISSION D'UNE OFFRE

I. Accessibilité à la plateforme

1. Accéder à la plateforme en utilisant le lien suivant www.npsp-ci.com puis cliquer sur e-Présélection

2. Prendre connaissance des informations en lien avec la session (Avis International à Manifestation d'Intérêt ; présentation de la préqualification et de la plateforme ; la liste des spécifications techniques...)

3. Créer son compte en choisissant « créer un compte » en haut à droite de la page d'accueil et renseigner les différents champs qui apparaissent (les champs avec des étoiles sont obligatoires). Les soumissionnaires peuvent disposer de deux (2) types de compte d'utilisateur :

❖ Un compte principal

Le compte principal est l'adresse électronique (mail) avec laquelle l'entreprise s'enregistre sur le logiciel de présélection. Il a tous les accès lui permettant de créer d'autres comptes pour le seconder.

NB : Ce compte ne doit pas être détenu par une personne qui n'est pas permanente dans l'entreprise pour éviter sa perte éventuelle. Il est recommandé que ce compte soit détenu par le responsable de l'entreprise.

❖ Un ou des compte(s) secondaires

Le responsable du compte principal, peut créer un (1) un ou plusieurs compte(s) secondaire(s) lui permettant de déléguer les tâches à d'autres utilisateurs.

NB : un compte secondaire ou utilisateur n'est pas capable de créer d'autres comptes, ni de modifier les informations d'identification de l'entreprise.

4. Se connecter à son compte en choisissant « se connecter » en haut à droite de la page d'accueil et utiliser ses données (adresse électronique et mot de passe) pour se connecter.

II. Postuler à la session en cours

Pour participer à la session :

1. La première étape consiste à s'acquitter des frais de soumission, donnant droit aux Dossiers d'Appel International à Manifestation d'Intérêt (DAIMI). Deux DAIMI sont proposés : l'un relatif aux médicaments et l'autre aux dispositifs médicaux, au tarif unitaire de 300 000 FCFA chacun.

2. La seconde étape consiste à enregistrer la preuve de paiement et attendre la validation de l'inscription par un administrateur dans un délai de 48 heures ouvrées. A la suite de la réception du mail de confirmation, télécharger le DAIMI et le rappel des instructions d'envoi des colis. Puis préciser votre statut de soumissionnaire (distributeurs/fabricants) et démarrer l'envoi des documents.

III. Soumission du dossier administratif

Cliquer sur l'icône « dossier administratif » et télécharger les différents documents constitutifs du dossier administratif.

IV. Soumission du dossier technique

Cliquer sur l'icône « dossier technique » pour sélectionner les produits à soumettre à partir du choix des différents lots des spécifications techniques et soumettre le dossier technique de chaque produit choisi en téléchargeant les différents documents constitutifs du dossier technique.

V. Echantillons

Cliquer sur l'icône « échantillons » pour enregistrer les spécifications techniques des échantillons pour chaque produit à soumettre. Une fois la soumission achevée, un message de fin de soumission s'affiche sur votre interface.

VI. Envoi physique des colis d'échantillons et d'un exemplaire des dossiers

Après la transmission des documents en ligne, le soumissionnaire devra faire parvenir à la Nouvelle PSP Côte d'Ivoire, un (1) exemplaire physique (Original) des dossiers administratifs et techniques soumis via la plateforme e-Présélection en suivant les instructions de la rubrique rappel aux soumissionnaires.

VII. Notification des résultats des analyses

Une fois les résultats disponibles, une notification par mail et sur la plateforme e-Présélection sera envoyée au soumissionnaire qui pourra les consulter sur la plateforme à partir du bouton consulter vos résultats qui apparaîtra au-dessus de la barre des menus.

A la suite des résultats, le soumissionnaire a la possibilité de formuler des réclamations le cas échéant pour les produits concernés à partir de l'application une fois la période de collecte ouverte.

NB : la soumission s'effectue dans un délai indiqué dans le calendrier de la session dont le décompte s'affiche sur l'interface de la plateforme